

Image not found or type unknown



Contrat de formation professionnel

Par **lili**, le **10/03/2009** à **15:21**

bonjour je me suis inscrite dans un centre de formation professionnel a titre individuel et a mes frais pour devenir maquilleuse professionnelle .la directrice du centre m'a juste etabli un bulletin d'inscription doit elle me faire un contrat? etant donné que ma formation est payante '5100 euros